

Janvier 2020 | n°4

# Actu *Bray*

L'actualité en *Bray-Eawy*

**AU SERVICE**  
*de la population*







Ce numéro est une publication de la  
Communauté Bray-Eawy  
7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray  
02.32.97.45.65 | [contact@brayeawy.fr](mailto:contact@brayeawy.fr)

Directeur de la publication : Nicolas Bertrand  
Mise en page : Charlotte Giaquinta  
Rédaction : Pôles de compétences  
Communauté Bray-Eawy  
Photos : Communauté Bray-Eawy  
(sauf mentions contraires)  
Impression : IC4 Dieppe sur papier composé de  
fibres recyclées PEFC  
Tirage : 13 000 exemplaires  
EAN/ISSN : 2649-4434  
Tous droits de reproduction réservés.

Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le  
02.32.97.45.65

Ce bulletin d'informations communautaires  
pourra être complété tout au long de l'année par des  
"flash infos" sur des sujets particuliers.

[www.brayeawy.fr](http://www.brayeawy.fr)

 Communauté de communes Bray-Eawy



## SOMMAIRE

|                                                        |    |
|--------------------------------------------------------|----|
| Le chantier du futur Centre Aquatique .....            | 4  |
| Dépôts sauvages .....                                  | 6  |
| Les horaires des déchetteries.....                     | 6  |
| Retour sur l'opération poules 2019 .....               | 7  |
| La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)..... | 7  |
| Valorisez tous vos objets ! .....                      | 7  |
| La taille des haies .....                              | 8  |
| Quelques idées de gestes éco-citoyens .....            | 8  |
| Seringues DASRI .....                                  | 9  |
| Attention aux guêpes ! .....                           | 9  |
| Comment s'y retrouver dans les colonnes PAV ? .....    | 9  |
| La fréquentation touristique 2019 .....                | 10 |
| La randonnée : un atout touristique .....              | 11 |
| Concours photo .....                                   | 12 |
| Des éco-compteurs sur les chemins de randonnées .....  | 12 |
| La taxe de séjour.....                                 | 13 |
| La Fête du Terroir .....                               | 13 |
| L'Accueil de Loisirs en Bray-Eawy.....                 | 14 |
| Un kit de fournitures scolaires offert.....            | 14 |
| Ludisport 76 .....                                     | 15 |
| Participation aux transports scolaires.....            | 15 |
| Devenez animateur BAFA/BAFD .....                      | 15 |
| Une journée en Bray-Eawy .....                         | 16 |
| Permanences Habitat .....                              | 18 |
| Mobilité pour l'emploi .....                           | 18 |
| Le Forum pour l'Emploi version 2020 .....              | 18 |
| Permanences C.A.U.E .....                              | 19 |
| Repas des Aînés .....                                  | 19 |
| La fibre optique : où en est-on ?.....                 | 19 |
| La lutte contre l'inégalité femmes/hommes .....        | 20 |
| Aides à l'immobilier d'entreprise .....                | 20 |
| Une nouvelle Maison Médicale à Saint-Saëns .....       | 21 |
| Maison de Santé du Pays Neufchâtelois.....             | 21 |
| Développement économique .....                         | 22 |
| Portrait : SOCOPAL, groupe Maison Henri Brunel.....    | 23 |
| Zone d'Activités du Pucheuil .....                     | 24 |
| Portrait : Philippe Ridel, Mecanolav.....              | 25 |
| Journée Taïko.....                                     | 26 |
| Réseau des écoles de musique T7 .....                  | 26 |
| Yq'Rock, Festival de musiques actuelles .....          | 26 |
| Festival "Rencontrons-nous en Bray-Eawy" .....         | 26 |
| L'Harmonie Neufchâteloise .....                        | 27 |
| Les résidences artistiques .....                       | 27 |
| Les finances, la fiscalité .....                       | 28 |
| Un agent champion du monde.....                        | 29 |
| Retour en images.....                                  | 30 |

## Édito

### “À vos côtés au quotidien ...”

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce matin comme tous les matins, ils passeront devant votre porte vider votre poubelle, ils prendront dans leurs bras votre petit dernier pour le rassurer de sa journée au sein de l'accueil de loisirs, ils faciliteront le demandeur d'emploi ou le jeune dans sa mobilité, ils assureront l'entretien des chemins de randonnée, ils aideront l'artisan de votre Commune à financer l'extension de son entreprise ...

Ils, ce sont les agents de Bray-Eawy, des hommes et des femmes qui chaque jour mettent leurs compétences et leur énergie au service du territoire et de ses habitants.

À travers ce nouveau numéro d'ActuBE, vous aurez un aperçu des missions qu'ils accomplissent au cœur de nos quotidiens. Des actions concrètes, de proximité, au service de tous et de l'intérêt général. Créatrices de lien, de cohésion et d'équité sociale, elles sont une réponse aux besoins essentiels de chacun d'entre nous. Elles sont la raison même du combat qui nous, élus de Bray-Eawy, nous anime pour défendre un Service Public de proximité.

Car en ces temps de contestation sociale et d'incertitude économique, nous sommes convaincus que nous avons plus que jamais besoin de nos Services Publics. Parce qu'ils permettent à chacun, et notamment aux plus fragilisés, de bénéficier de services indispensables ; parce qu'ils incarnent aussi une vision plus juste, plus altruiste et plus solidaire de la politique et de notre société.

Je souhaite faire de 2020 une année charnière pour notre territoire communautaire, en tirant les enseignements de la nouvelle donne sociétale apparue ces derniers mois.

Ceci doit nous conduire à remettre le citoyen au centre du processus d'élaboration de l'action publique.

À travers cette dynamique, nous ambitionnons donc de jeter les bases d'une réappropriation citoyenne indispensable à notre société.



Faire émerger des idées, co-construire de nouveaux projets pour que les habitants de notre Communauté de Communes s'en sentent les citoyens. En empruntant la voie du "faire ensemble", car nous restons persuadés que les territoires ruraux doivent être le socle des espaces de proposition.

Cette vision, nous l'avons déjà développée en grande partie par notre travail de terrain au quotidien.

Nous continuerons donc à travailler pour vous en 2020, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

Nous continuerons également de vous apporter les réponses attendues. Elles devront vous permettre à court, moyen et long terme, d'améliorer votre qualité et votre cadre de vie.

Avec tout mon dévouement, et à l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous souhaiter tous mes bons vœux.

**Nicolas BERTRAND**  
**Président de la Communauté Bray-Eawy**  
**Vice-Président du Département**



# Ouverture du Centre Aquatique au printemps 2020

## Le chantier est quasi terminé

Le chantier de gros œuvre, ainsi que la charpente de cette structure de 2509 m<sup>2</sup> au total, ont été terminés dans le courant de l'automne.

Les menuiseries extérieures sont terminées depuis août 2019.

La toiture et l'étanchéité sont également en place, et les vitres posées.

Une fois le gros œuvre terminé, les finitions de ce chantier ont paru défilé très vite ces derniers mois.

Le raccordement des terminaux de plomberie, l'électricité, les peintures, les cloisons et les dalles de faux plafond, le revêtement de sol et les carrelages des différents bassins ont été achevés mi-décembre, après la vérification de l'étanchéité.

Le toboggan a été posé pendant les vacances de la Toussaint et est en place pour accueillir le public.

Le traitement d'air et d'eau vise une période d'essai pour janvier de l'ensemble de l'installation.

La piscine est raccordée au réseau de chaleur biomasse géré par le concessionnaire Viria.

Scannez ce code pour revoir la pose de la première pierre



## Le mode de gestion

La Communauté Bray-Eawy, maître d'ouvrage de ce chantier, a décidé d'approuver le principe de gestion déléguée par voie concessive (Concession de Service Public) du futur Centre Aquatique Communautaire.

La date prévisionnelle de réception définitive est mi-février 2020, avec une mise en service effective estimée au 1<sup>er</sup> avril 2020.

Le coût de ce Centre Aquatique est estimé à un peu plus de 7M€ H.T., dont près de 70% ont été subventionnés par l'État, la Région et le Département.

## Un Service Public de qualité

L'objectif essentiel de la Communauté Bray-Eawy est d'assurer le Service Public de la natation, le développement des activités sportives et ludiques/aqualudiques, la zone "bien-être" ainsi que le développement de l'attractivité du Centre Aquatique :

- Pour les scolaires : leur permettre l'apprentissage de la natation ("savoir nager" et perfectionnement) ;
- Pour les clubs sportifs : leur permettre d'assurer l'entraînement et la performance de leurs adhérents ;
- Pour le grand public (familles, enfants en bas âge, jeunes, seniors, personnes en situation de handicap) : leur fournir un équipement convivial et ludique ;
- Pour tous : une nouvelle offre complète de services (parcours d'activités, zone bien-être).

## Les équipements et services proposés

- Espace d'accueil général avec sas, hall, banque d'accueil, local poussettes/casques, sanitaires
- Espace d'attente équipé de distributeurs de boissons/confiseries/fruits
- Vestiaires/sanitaires-douches comprenant 4 vestiaires collectifs ainsi qu'une zone de déshabillage individuel avec cabines individuelles (dont PMR/famille) et casiers, espace bébé, espace beauté rechauffage
- Bassin sportif de 312,50 m<sup>2</sup> : 25x12,5 m (5 couloirs)
- Pataugeoire de 40 m<sup>2</sup> et 0,30 m de profondeur pour le jeune public
- Toboggan extérieur clos

- Bassin d'apprentissage et d'activités de 140 m<sup>2</sup>, profondeur de 0,80 m à 1,40 m, équipé d'éléments d'animation (banquette bouillonnante, col de cygne)
- Surfaces de plages confortables pour la détente autour des bassins
- Gradins d'une capacité de 50 places assises
- Locaux annexes : infirmerie, bureau des maîtres-nageurs sauveteurs, local de rangement du matériel
- Espace bien-être avec hammam, sauna, douches à jets, espace détente/repos
- Solarium extérieur minéral et végétal
- Splashpad avec jeux hydrauliques

## Quelles sont les qualités essentielles de ce nouveau centre aquatique ?

— Bruno Palisson, architecte : C'est un lieu ouvert à un large public venant retrouver les plaisirs de l'eau qui rencontre les plaisirs du lieu, baigné de lumière naturelle.

Ce nouvel équipement propose dans un volume compact avec une démarche raisonnée et pérenne, et un budget maîtrisé, toutes les activités de sports, de loisirs et de bien-être nécessaires aujourd'hui pour être attractif et permettant à toute la famille de s'y retrouver.

## La Communauté Bray-Eawy avait-elle les moyens de construire un tel équipement ?

— Nicolas Bertrand : Avoir l'idée d'une nouvelle piscine, c'est une chose mais encore faut-il pouvoir se l'offrir. Avec Xavier Lefrançois, nous nous sommes particulièrement mobilisés pour décrocher le maximum de subventions publiques auprès de nos partenaires comme l'État, la Région, le Département ou encore le CNDP. Je pense que nous pouvons être fiers collectivement d'avoir obtenu ainsi un soutien financier aussi important de près de 5 millions d'euros.



## À quelques mois de son ouverture, à quoi doit s'attendre l'habitant du territoire impatient ?

— Nicolas Bertrand : Nous avons souhaité que ce complexe aquatique leur appartienne pleinement. C'est la raison pour laquelle les habitants du territoire communautaire bénéficieront d'un tarif préférentiel. Chacune et chacun d'entre nous doit pouvoir s'offrir un dimanche à la piscine en famille, tout comme pouvoir accéder à l'espace bien-être.



Préparation des plate-formes des bâtiments

Juillet 2018

Septembre 2018



Création des fondations

Novembre 2018

Janvier 2019



Étanchéité et élévation des murs du sous-sol

Février 2019

Mars 2019



Pose de la charpente

Mai 2019

Juillet 2019



Installation de la grue



Constitution du réseau sous dallage



Coulage des planchers préfabriqués



Installation des vitres

À très bientôt pour découvrir le bâtiment terminé ...

... et l'intérieur des locaux et des bassins !



## Dépôts sauvages

**Pour un cadre de vie de qualité, respectons notre environnement, notre territoire et faisons preuve de civisme**

Régulièrement, il est constaté des dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants sur le territoire de la Communauté Bray-Eawy et plus particulièrement au pied des points d'apports volontaires.

Ces dépôts sauvages qui, en plus de poser des problèmes de nuisance olfactive, de dangers sanitaires, de pollution visuelle et surtout de risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique, pèsent sur le porte-monnaie de chacun.

Selon les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal, les contrevenants s'exposent à une amende allant jusqu'à 1 500€ le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter sur un lieu public ou privé soit des ordures, des déchets, des matériaux ou tout autre objet.



Exemples de dépôts sauvages : photos prises sur le territoire.

## Les horaires des déchetteries

|          | Les Grandes-Ventes        | Maucombe                  | Neufchâtel-en-Bray        |
|----------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Lundi    | 13h30 - 17h30             | 9h - 12h<br>13h30 - 17h30 | 8h - 12h<br>13h30 - 17h30 |
| Mardi    | 13h30 - 17h30             | 9h - 12h<br>13h30 - 17h30 | Fermé                     |
| Mercredi | 13h30 - 17h30             | Fermé                     | 8h - 12h<br>13h30 - 17h30 |
| Jeudi    | Fermé                     | 9h - 12h<br>13h30 - 17h30 | 8h - 12h<br>13h30 - 17h30 |
| Vendredi | 13h30 - 17h30             | 9h - 12h<br>13h30 - 17h30 | 8h - 12h<br>13h30 - 17h30 |
| Samedi   | 9h - 12h<br>13h30 - 17h30 | 9h - 12h<br>13h30 - 17h30 | 9h - 12h<br>13h30 - 16h30 |
| Dimanche | Fermé                     | Fermé                     | 10h - 12h                 |



## QUE FAIRE DE MES VIEUX PNEUS ?

Mise en place d'une benne de pneus à la déchetterie de Maucombe.

**Attention**, seuls les pneus de voitures et de motos sont acceptés, maximum 4.

**Les pneus souillés ou remplis d'eau sont refusés.**

**SOYONS TOUS VIGILANTS AUX DÉCHETS QUI S'ENVOLENT. PENSEZ À BÂCHER LORS DU TRANSPORT EN DÉCHETTERIES !**

## Retour sur l'opération poules 2019

La Communauté Bray-Eawy a renouvelé l'opération poules en 2019, avec 5 poulaillers gagnés par tirage au sort.

81 foyers ont candidaté en 2019 pour obtenir des poules. 140 poules ont été commandées et 70 foyers retenus, 11 ayant déjà eu des poules en 2018.

**140** poules commandées  
**5** poulaillers gagnés par tirage au sort



## Valorisez tous vos objets !

Beaucoup de solutions existent pour donner une seconde vie à vos objets et valoriser ce que vous vouliez jeter. Comme pour la collecte sélective, les conventions avec des éco-organismes assurant la collecte et le recyclage des déchets ont été renouvelées. Trouvez le point de collecte le plus proche et déposez gratuitement :

- vos **appareils ménagers**,
- vos **ampoules à économie d'énergie** et vos **néons** usagés sous une identité unique "ecosystem" :

[www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco)

Vous devez les déposer en magasin ou dans les déchetteries du territoire.

- vos **meubles** avec Éco-Mobilier :

[www.eco-mobilier.fr](http://www.eco-mobilier.fr)

Une benne de récupération du mobilier est à votre disposition dans les déchetteries.

- vos **textiles** avec Éco-Textiles :

[www.ecotextile.tm.fr](http://www.ecotextile.tm.fr)

Les TLC (textiles, linge de maison, chaussures) pourront être recyclés pour faire des chiffons ou des isolants. En bon état, ils seront revendus à bas prix dans des friperies.

## La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

|        | Communes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Taux   |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| ZONE 1 | • Neufchâtel-en-Bray (2 ramassages hebdo)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 13,83% |
| ZONE 2 | • Ardouval, Auvillers, Bellencombre, Bosc-Bérenger, Callengeville, Bosc-Mesnil, Bouelles, Bradiancourt, Bully, La Crique, Critot, Esclavelles, Fesques, Flamets-Frétils, Fontaine-en-Bray, Fresles, Les Grandes-Ventes, Graval, Lucy, Massy, Mathonville, Maucombe, Ménonval, Mesnières en Bray, Mesnil-Follemprie, Montérolier, Mortemer, Nesle-Hodeng, Neufbosc, Neuville-Ferrières, Pommeréval, Quièrecourt, Rocquemont, Rosay, Sainte-Beuve-en-Rivière, Sainte-Geneviève-en-Bray, Saint-Germain-sur-Eaulne, Saint-Hellier, Saint-Martin-L'Hortier, Saint-Martin-Osmonville, Saint-Saëns, Saint-Saire, Sommersy, Vatierville, Les Ventes-Saint-Rémy (1 ramassage hebdomadaire) | 11,27% |
| ZONE 3 | • Neufchâtel-en-Bray dont les habitations ne sont desservies qu'une fois par semaine par la collecte des ordures ménagères (même service que sur les 45 villages) : secteur Mont Ricard, secteur Chemin du Montdon et secteur de la Ciseriaie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |        |

Le taux fixé en 2018 pour le territoire de la Communauté Bray-Eawy n'a pas été augmenté en 2019.



## La taille des haies

En raison de nombreuses casses de rétroviseurs sur les camions de collecte des ordures ménagères dues à des haies non taillées, la Communauté Bray-Eawy rappelle que dans ces conditions, les collectes ne pourront avoir lieu.

De ce fait, la collectivité rappelle que **les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies** en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Si vos plantations empiètent sur le domaine public, l'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).



## Quelques idées de gestes éco-citoyens

### Ampoule classique



Achat : 10€  
+  
Coût d'utilisation : 108€  
= **coût global : 118€**

### Ampoule fluo compacte



Achat : 15€  
+  
Coût d'utilisation : 25€  
= **coût global : 40€**

### Bain



150 à 200 litres  
d'eau consommée

### Douche



30 à 60 litres  
d'eau consommée

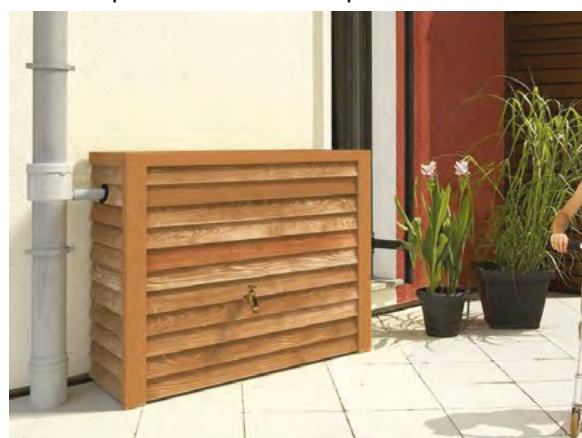
## Valorisez vos déchets grâce au composteur

- 320L (15€)  
- 640L (25€)



Installer un composteur dans le jardin permet de récupérer du terreau naturel très nutritif pour les plantes.

On peut installer un conteneur pour récupérer l'eau de pluie et arroser ses plantes avec.



## Seringues DASRI

AYEZ LE RÉFLEXE SÉCURITÉ  
DE LA BOÎTE JAUNE!



### NE JETEZ PAS VOS SERINGUES dans les bacs d'ordures ménagères ou dans les colonnes de tri

Les seringues usagées, et particulièrement les aiguilles, font partie des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI). Ces déchets sont donc dangereux et ne doivent pas être déposés dans les containers de déchets ménagers, ni dans les containers de déchets recyclables.

Il existe malheureusement encore trop d'accidents avec les déchets piquants et/ou tranchants (type seringues) au centre de tri. Il est important de préserver la santé du personnel de collecte et du centre de tri.

Alors **pensez à demander à votre pharmacien une boîte jaune DASRI** pour stocker ce type de déchets en toute sécurité. Une fois remplies, ces boîtes sont à déposer dans votre pharmacie ou dans vos déchetteries et leur contenu sera éliminé dans les conditions réservées à ce type de déchets.

## Comment s'y retrouver dans les colonnes PAV ?

Avant de déposer un déchet dans les colonnes d'apports volontaires (PAV), voici les 3 bonnes questions à se poser :

### 1. Est-ce un emballage ?

OUI

NON

Attention : des objets en matière potentiellement recyclable (bois, métal, plastique) ne peuvent être recyclés dans la filière des emballages. Exemple : vaisselle, jouet, meuble, équipement, stylo...

### 2. Contenait-il un produit chimique ?

OUI

NON

En déchetterie (DDM : Déchets Dangereux des Ménages)

### 3. En quelle matière est-il fait ?

#### En plastique



#### En métal



#### En papier



#### En carton



#### En bois Mouchoirs Essuie-tout Couches Lingettes



Dans la poubelle

#### En verre



Dans la colonne verre



Dans la colonne emballages : emballages vidés, non emboîtés et sans sac

## Attention aux guêpes !



En cas de fortes chaleurs, l'été, les emballages sucrés déposés dans les colonnes PAV attirent les guêpes qui viennent s'y nourrir. Le service de collecte reste attentif lors du vidage et surveille qu'un nid ne s'y soit pas installé.

Toutefois, nous vous rappelons d'être vigilants lorsque vous déposez des déchets.



## La fréquentation 2019

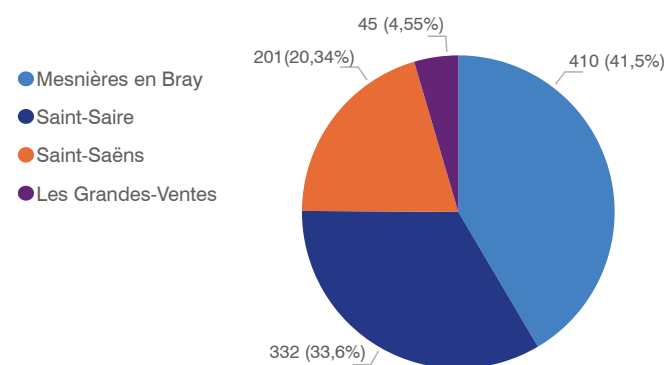


### Les antennes touristiques

Les quatre antennes touristiques mises en place sur la saison été 2019 ont accueilli près de 1000 visiteurs au total.

Les informations principalement demandées sont sur les randonnées, activité phare du territoire Bray-Eawy, qu'elles soient pédestres ou à vélo, et sur le château de Mesnières en Bray sur l'antenne de cette commune, qui est une des plus fréquentées.

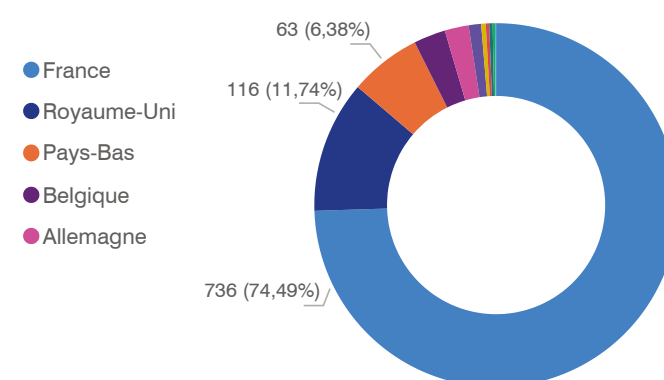
Fréquentation des antennes



Nombre de visiteurs ayant fréquenté les antennes touristiques en 2019

| TOTAL              | (918 en 2018) 998 |
|--------------------|-------------------|
| Saint-Saëns        | 201               |
| Les Grandes-Ventes | 45                |
| Mesnières en Bray  | 410               |
| Saint-Saire        | 332               |

Provenance des touristes



La majeure partie des touristes est **française** (pour les 3/4), suivie par une clientèle **britannique** (près de 12%) et **néerlandaise** (un peu plus de 6%).

### La location de vélos

La location de vélos à assistance électrique auprès des touristes et des habitants a eu beaucoup de succès, grâce notamment à la proximité de l'**Avenue Verte**, dont la fréquentation est significative.



Nombre de locations de vélos en 2019

| TOTAL                 | (144 en 2018) 256 |
|-----------------------|-------------------|
| Saint-Saëns           | 98                |
| Neufchâtel-en-Bray    | 98                |
| Les Ventes-Saint-Rémy | 6                 |
| Saint-Saire           | 54                |

## La randonnée : un atout touristique



L'offre en matière d'itinéraires pédestres est nombreuse et diverse sur le territoire.

La Communauté Bray-Eawy gère **56 itinéraires pédestres**, dont 15 inscrits au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI). Tous ont été créés par les précédentes intercommunalités, comprenant à la fois des boucles intercommunales et des boucles communales.

Pour rappel, le PDESI est une classification des circuits de randonnée au niveau du Département. Impulsée par les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), cette inscription est une garantie de qualité et de sécurité pour les touristes et les utilisateurs, car expertisés par le Département tant sur le plan des routes, de l'environnement et du tourisme.

Le linéaire total des circuits de randonnée pédestre sur le territoire représente **432 km**. À eux seuls, les itinéraires inscrits au PDESI représentent 202 km.

La Communauté Bray-Eawy gère la création, l'aménagement et la conservation des chemins de randonnée définis par la Communauté de Communes et/ou caractérisés par au moins un des deux critères suivants :

- Touristique,
- Environnemental,

Y compris les sites et itinéraires classés dans le PDESI. C'est donc un vrai service assuré aux communes (sans contribution de leur part) qui gardent leur pouvoir de police sur les chemins ruraux (domaine privé de la commune).

### L'entretien des chemins de randonnée : un service assuré au bénéfice des communes

Depuis 2017, la Communauté Bray-Eawy propose un service d'entretien des circuits de randonnée.

À ce jour, 149 km de chemins ruraux sont **entretenus par deux agents techniques**. L'entretien est fait deux fois par an, de mars à octobre. Cet entretien représente pour la collectivité une dépense de 217€ du kilomètre, soit un coût annuel de 32387€ (hors frais de matériel, carburant, consommables...).

### Les référents randonnées : des bénévoles de terrain indispensables

La Communauté Bray-Eawy a mis en place un système de **référents communaux** pour le bon suivi de l'entretien des circuits de randonnées. Ils assurent la veille de terrain et font remonter tout dysfonctionnement, problème relevé sur les circuits. Ils sont réunis chaque année pour faire le point.

Pour cet été 2019, seuls 9 retours négatifs nous ont été communiqués pour 46 communes, 3 concernent des itinéraires classés au PDESI et 6 concernent des boucles intercommunales refusées catégoriquement par le Département de la Seine-Maritime.

Outre un rôle de veille sur le terrain, les référents randonnées assistent l'Office de Tourisme intercommunal dans l'organisation des randonnées évenementielles, en partenariat avec les communes du territoire.

Merci pour leur engagement dans la mise en valeur de ces chemins.



Les randonnées organisées par l'Office du Tourisme sont des rendez-vous importants chaque année :

|                                      |                          | Nombre de randonneurs |
|--------------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| ÉTÉ 2019 :<br>Randonnées<br>du jeudi | Randonnée de l'Ascension | 40                    |
|                                      | Les Grandes-Ventes       | 121                   |
|                                      | Rocquemont               | 73                    |
|                                      | Esclavelles              | 70                    |
|                                      | Neufchâtel-en-Bray       | 68                    |
|                                      | <b>TOTAL</b>             | <b>372</b>            |

## Concours photo



La photo gagnante du concours, par Mme Lannel.

Le thème de 2018 était "Les produits du Terroir".

Les gagnants sont :

1<sup>er</sup> lot : 100€. Mme Nadège LANNEL

2<sup>e</sup> lot : 80€. Mme Claudine LUCAS

3<sup>e</sup> lot : 50€. M. Jean-Michel STEPHAN

Cette année, le concours photos organisé par l'Office du Tourisme a pour thème "les animaux de nos campagnes".

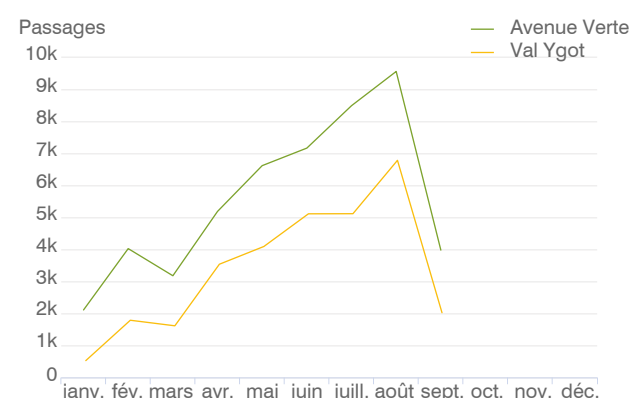
Une dizaine de participants ont envoyé leurs clichés.

Un jury est en cours de constitution. Une remise officielle des prix aura lieu au printemps 2020.



## Des éco-compteurs pour le suivi du passage sur les chemins de randonnées

La Communauté Bray-Eawy installe des éco-compteurs chaque année à des endroits différents pour **mesurer la fréquentation de certains sites**. Si les données doivent être interprétées avec prudence (chaque passage devant la cellule étant compté, quelle que soit son origine : aller-retour, animal...), elles donnent un aperçu de l'attractivité et des usages des sites ou chemins contrôlés. Au Val Ygot ou à Neuville-Ferrières sur l'Avenue Verte, par exemple, ceux-ci témoignent d'une fréquentation importante :



## La taxe de séjour

Pour l'année 2020, la Communauté Bray-Eawy s'est dotée d'un **nouveau logiciel de déclaration** de la taxe de séjour. Les touristes qui séjournent sur notre territoire doivent s'affranchir de cette taxe auprès des hébergeurs. Elle est ensuite reversée par les prestataires à la collectivité. Chaque année, ce sont environ 16000€ qui sont ainsi collectés. Les perceptions se font à raison de 6 versements par an, adaptés aux périodes de fréquentation des hébergements selon les basse, moyenne et haute saisons.

Cet outil à destination des hébergeurs a pour objectif de simplifier les démarches de déclaration et de versement de cette contribution touristique. Il sera également un centre de ressources pour les hébergeurs ainsi qu'un outil statistique pour la Communauté Bray-Eawy.

Un dépliant explicatif a été réalisé à l'attention des prestataires de tourisme pour les guider dans le fonctionnement.

### Les tarifs communautaires applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019

La taxe est applicable au réel. Les tarifs varient en fonction de la catégorie et du classement de votre hébergement.

| Catégorie d'hébergement                                                                                                                                                                                                                                     | Tarif en € |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Palaces                                                                                                                                                                                                                                                     | 1,00€      |
| Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles                                                                                                                                                               | 0,85€      |
| Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles                                                                                                                                                               | 0,70€      |
| Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles                                                                                                                                                               | 0,50€      |
| Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages vacances 4 et 5 étoiles                                                                                                                             | 0,45€      |
| Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1.2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes                                                                                                         | 0,40€      |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements aires de camping-cars et parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 h | 0,20€      |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance                                                                               | 0,20€      |
| Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air                                                                                                                                                    | 2,5%       |



Il peut être consulté en ligne sur le site web [brayeawy.fr](http://brayeawy.fr) ou auprès d'Anthony Cuissette, chargé du développement touristique.

02.32.97.45.65

[anthony.cuissette@brayeawy.fr](mailto:anthony.cuissette@brayeawy.fr)



## La Fête du Terroir

**17 structures** ont joué le jeu encore cette année pour la Fête du Terroir. Parmi eux : le site du Val Ygot et son patrimoine de mémoire, le musée Mathon Durand à Neuville-Ferrières, des artisans, des producteurs, des jardins, des églises et des châteaux qui n'ouvrent qu'à cette occasion pour certains d'entre eux.

Au total, 390 visiteurs ont pu découvrir le territoire Bray-Eawy grâce à cette manifestation.



# L'Accueil de Loisirs en Bray-Eawy

La Communauté Bray-Eawy propose des centres de loisirs répartis sur le territoire. Les Communes des Grandes-Ventes, de Mesnières en Bray, de Neufchâtel-en-Bray et de Saint-Saëns accueillent les **enfants âgés de 3 à 17 ans**.

Les plannings d'activités sont élaborés par les équipes d'animation pour chaque période, en cohérence avec le Projet Éducatif. Des sorties telles que piscine, bowling, randonnée vélo, sont organisées. Des temps calmes sont prévus au cours de la journée pour que les enfants qui en ont besoin puissent se reposer.

Durant l'été, un mini-séjour est organisé par chacun des sites.

Une nouvelle dynamique a été mise en place depuis septembre 2019. Cela s'est immédiatement traduit par une augmentation des effectifs. La Communauté Bray-Eawy, soucieuse de répondre pleinement au besoin de ses administrés, a adapté le nombre d'animateurs pour assurer une qualité optimale pour l'accueil des enfants.

Dans un esprit de partage de connaissances, les responsables d'associations qui souhaitent proposer des activités auprès des accueils de loisirs peuvent prendre contact avec le service Action Socio-éducative de la Communauté Bray-Eawy.

Renseignements pour les modalités d'inscription sur chaque accueil, sur le site web [brayeawy.fr](http://brayeawy.fr), ou auprès du Pôle Action Socio-éducative de la Communauté Bray-Eawy :

☎ 02.32.97.45.65



## Horaires d'ouverture des accueils de loisirs

|                    | Mercredis                                                                          | Vacances scolaires                                                                                                                                                                                   |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                    | à la journée avec repas ou à la 1/2 journée, avec ou sans repas                    | Session d'hiver : du 15 février au 2 mars 2020<br>Session de printemps : du 11 au 27 avril 2020<br>Session d'été : à définir selon les sites<br>Session d'automne : du 17 octobre au 2 novembre 2020 |
| Mesnières en Bray  | -                                                                                  | 🕒 Lundi au vendredi de 14 h à 18 h                                                                                                                                                                   |
| Les Grandes-Ventes | 🕒 • Lundi au vendredi de 9 h à 17 h<br>• Garderie : 7 h 30 à 9 h et 17 h à 18 h 30 |                                                                                                                                                                                                      |
| Neufchâtel-en-Bray |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                      |
| Saint-Saëns        |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                      |

Les Accueils de Loisirs sont fermés pendant les vacances de Noël et les jours fériés.

## Un kit de fournitures scolaires offert à tous les collégiens

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté Bray-Eawy a offert à chaque collégien un kit de fournitures scolaires.

Composé d'une douzaine de cahiers, d'un classeur, de copies doubles et mobiles et de pochettes perforées, ce kit a été retiré, cet été, par 1 195 enfants qui se sont présentés au siège de la Communauté Bray-Eawy.

Qu'ils fréquentent les établissements de Neufchâtel-en-Bray, Saint-Saëns, Forges-les-Eaux, Buchy, Auffay, Mesnières en Bray, Longueville-sur-Scie, ou Londinières, tous les collégiens (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) domiciliés sur le territoire de la Communauté Bray-Eawy se sont vus remettre ce kit.



## Ludisports 76

Ludisports 76 permet de faire découvrir aux enfants scolarisés du CP au CM2 différentes activités sportives tout en s'amusant.

En Bray-Eawy, ce sont 350 enfants répartis sur 28 créneaux, encadrés par 8 éducateurs sportifs.

Les activités sportives proposées à vos enfants dans le cadre du dispositif Ludisports 76 ont repris depuis le 23 septembre 2019. Elles sont mises en œuvre par l'équipe d'animation de la Communauté Bray-Eawy. La participation annuelle est de **18€/an par enfant pour les habitants** des 46 communes de la Communauté Bray-Eawy, ou de 24€/an pour les autres communes. Le règlement peut se faire à l'année ou par trimestre.



Pour l'inscription, les pièces obligatoires à fournir sont :

- un **certificat médical**,
- la **fiche d'inscription** dûment remplie,
- et le **règlement** (au trimestre ou à l'année).

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou bien inscrire votre enfant à cette activité, nous vous invitons à nous contacter au

☎ 02.32.97.45.65

ou par mail : [christophe.fitteduval@brayeawy.fr](mailto:christophe.fitteduval@brayeawy.fr)

## Participation aux abonnements de transports scolaires des collégiens et lycéens

La Communauté Bray-Eawy a apporté un **soutien financier de 60%** aux familles habitant son territoire en période de rentrée scolaire. Cette participation aux abonnements de transports scolaires des collégiens et lycéens pour les familles domiciliées sur le territoire Bray-Eawy, pour l'année scolaire 2019/2020, a été mise en place, selon les critères suivants :



| Élèves ½ pensionnaires       |                                          |                                |                              |                                          |                                |
|------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------|
| Quotient familial > 500      |                                          |                                | Quotient familial < 500      |                                          |                                |
| Tarif appliqué par la Région | Participation de la Communauté Bray-Eawy | Reste à charge pour la famille | Tarif appliqué par la Région | Participation de la Communauté Bray-Eawy | Reste à charge pour la famille |
| 125€                         | 75€                                      | 50€                            | 62,50€                       | 62,50€                                   | 0€                             |

| Élèves internes              |                                          |                                |                              |                                          |                                |
|------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------|
| Quotient familial > 500      |                                          |                                | Quotient familial < 500      |                                          |                                |
| Tarif appliqué par la Région | Participation de la Communauté Bray-Eawy | Reste à charge pour la famille | Tarif appliqué par la Région | Participation de la Communauté Bray-Eawy | Reste à charge pour la famille |
| 60€                          | 36€                                      | 24€                            | 30€                          | 30€                                      | 0€                             |

**La participation aux transports scolaires**

Inscription budgétaire 2019 : 160 000€



**Devenez animateur BAFA/BAFD**  
L'animation vous intéresse ?

Dès 17 ans, vous pouvez obtenir le **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'accueil collectif de mineurs). C'est l'opportunité de se former, et un réel atout sur votre CV. Cette expérience très enrichissante permet d'acquérir confiance et assurance. Autant de qualités qui permettent de se valoriser en entretien, que ce soit dans le monde de l'animation ou ailleurs (admission en école post-bac, premier job, stage de fin d'année...).

À partir de 21 ans, le **BAFD** (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueil collectif de mineurs) peut compléter cette formation.

La Communauté Bray-Eawy consacre une **enveloppe annuelle de 5 000€** pour apporter un **soutien financier aux jeunes du territoire** qui souhaitent obtenir l'un ou l'autre de ces diplômes.

En contrepartie, le jeune s'engage à travailler pendant une durée minimum dans l'un des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Bray-Eawy.

Pour tout renseignement, contacter le service Action Socio-Éducative de la Communauté Bray-Eawy :

☎ 02.32.97.45.65



## Une journée en Bray-Eawy

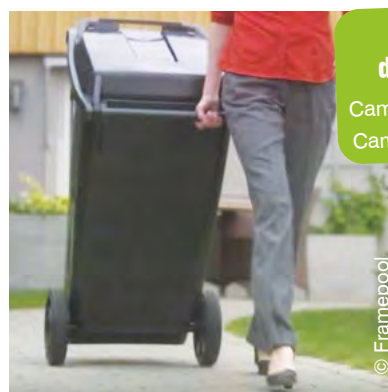
La Communauté Bray-Eawy vous accompagne au quotidien, dans beaucoup de domaines de compétences.

Suivez une habitante du territoire dans une journée-type...



**7h45 : Aurélie conduit son fils dans l'un des accueils de loisirs du territoire, pendant que sa fille attrape le car scolaire à Sommery pour aller au lycée de Neufchâtel-en-Bray.**

Le Pôle Action Socio-éducative gère les 4 ALSH en Bray-Eawy : Saint-Saëns, Neufchâtel-en-Bray, Mesnières en Bray et Les Grandes-Ventes, ainsi que le service de cars scolaires qui sillonne le territoire pour desservir les collèges et les lycées.



### Le remplacement des camions d'ordures ménagères

Camion benne O.M : 166 836 € T.T.C.  
Camion type ampli-roll - P.A.V. : 189 504 € T.T.C.

**22h : Il est temps de sortir les poubelles. Aurélie a pris soin de trier ses déchets !**

La compétence Environnement est assurée par la Communauté Bray-Eawy qui a à cœur de vous offrir un cadre de vie préservé.



**20h : De retour chez elle, Aurélie consulte sur le site web brayeawy.fr ce qu'elle pourra proposer à sa famille qui vient en visite ce week-end.**

L'Office du Tourisme géré par la Communauté Bray-Eawy pourra la conseiller aussi.

En Bray-Eawy, des activités culturelles telles que le Festival "Rencontrons-nous en Bray-Eawy", et touristiques et sportives comme les randonnées sont mises en place pour arpenter les villages et découvrir le patrimoine architectural et naturel du Pays de Bray et de la forêt d'Eawy.

### La Maison Médicale de Saint-Saëns

Subvention 2019 : 200 000 €



**17h : RV chez le médecin à la Maison Médicale de Neufchâtel-en-Bray ou de Saint-Saëns.**

Soucieuse de voir rester ses médecins sur le territoire, la Communauté Bray-Eawy a subventionné l'installation de praticiens à proximité de la population.

**8h30 : Aurélie arrive sur son lieu de travail dans la Zone d'Activités du Puceuil.**

La Communauté Bray-Eawy accompagne le développement des entreprises, soutient le commerce et l'artisanat, aménage et commercialise des zones d'activités économiques et s'attache à mettre en valeur le territoire de manière cohérente.



### Les Zones d'Activités

- ZA des Grandes-Ventes  
Inscription budgétaire 2019 : 261 000 €
- ZA des Hayons  
Inscription budgétaire 2019 : 478 782 €
- ZA du Puceuil  
Inscription budgétaire 2019 : 1 281 139 €

**À vos côtés au quotidien !**

**12h30 : Aurélie fait une pause bien-être dans le nouveau Centre Aquatique de Neufchâtel-en-Bray.**

La Communauté Bray-Eawy porte le projet du futur Centre Aquatique communautaire en investissant environ 7 M€, dont près de 70% sont pris en charge par l'État, la Région et le Département de la Seine-Maritime.



**15h : La fille d'Aurélie va à son cours de trombone à l'École de musique Boieldieu, soutenue par la Communauté de Communes.**

Aurélie, pendant ce temps, profite de la permanence habitat du mercredi après-midi au siège de la Communauté de Communes, afin d'obtenir des conseils pour les travaux de sa maison.



**16h : Sur la route du retour, Aurélie recueille un chien égaré, qu'elle va confier au chenil géré par la Communauté Bray-Eawy.**





## Permanences Habitat

Le Conseil Départemental a lancé un nouveau programme d'intérêt général (PIG) "amélioration et adaptation de l'habitat" en faveur de l'habitat des particuliers. Il s'agit d'accroître la performance énergétique de leur logement (isolation, chauffage, menuiseries extérieures...), d'améliorer la qualité du bâti, de lutter contre l'habitat dégradé (logements non décentes ou indignes) et d'encourager l'adaptation des logements au vieillissement et à la perte d'autonomie (mise en place de volets roulants, transformation de baignoire en douche, ...).

Ce programme s'adresse aux personnes disposant d'un niveau de ressources limité (ménages sous les plafonds de ressources dites modestes et très modestes de l'Agence Nationale de l'Habitat) et situées sur notre territoire.

Ce dispositif propose une aide gratuite à ces ménages, afin de les accompagner dans leur projet de travaux d'amélioration et/ou d'adaptation de leur logement. Cet accompagnement consiste à la fois en des conseils d'ordre technique (visite du logement, diagnostic, conseils de programme de travaux), administratif et financier (recherche des financements disponibles, aide au montage des dossiers auprès des financeurs et pour les entreprises) et en un suivi de la phase travaux.

## La Communauté Bray-Eawy facilite la mobilité pour l'emploi

Depuis le 17 septembre 2019, la Communauté Bray-Eawy et Actif Insertion accompagnent les habitants qui n'ont pas les moyens de se déplacer en mettant à disposition 3 véhicules et favorisent ainsi l'accès à l'emploi. Ce dispositif permet, à partir de 5€/jour (assurance comprise) et un chèque de caution de 500€ (qui ne sera pas encaissé) de louer un véhicule.

Pour bénéficier du dispositif, au moins l'une des conditions suivantes est requise :

- être demandeur d'emploi inscrit depuis plus d'un an,
- être bénéficiaire du RSA ou API,
- être jeune demandeur d'emploi suivi par une mission locale,
- décrocher un CDD,

- avoir un parcours d'emploi avec un revenu mensuel inférieur à un SMIC,
  - être en mission d'intérim,
  - entrer en formation,
  - effectuer un stage en entreprise,
  - aller à un entretien d'embauche ou test,
  - être salarié en période d'essai dans le cadre d'un CDI.
- Toutes les démarches administratives, de prise ou de dépôt du véhicule se font au siège de la Communauté Bray-Eawy.



Depuis deux ans, la Communauté Bray-Eawy organise un Forum des Jobs d'Été au mois de mars.

Nouveauté en 2020 : le Forum va s'élar-

gir à l'emploi en général, et non plus seulement aux jobs d'été. Ce nouveau format du Forum pour l'Emploi devrait avoir lieu le 18 mars 2020 à Neufchâtel-en-Bray, en présence de recruteurs, d'agences d'intérim, d'organismes de formation, ...

Tout est mis en œuvre pour favoriser les rencontres et les échanges entre entreprises et candidats.



Suite à une procédure de mise en concurrence, l'opérateur retenu par le Conseil Départemental pour le territoire de la Communauté Bray-Eawy est PAGE 9.

Charline Ducastel organise donc des permanences en Bray-Eawy :

- 🕒 Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 13h30 à 16h.
- 📍 Communauté Bray-Eawy  
7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray.

- 🕒 Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h.
- 📍 Mairie des Grandes-Ventes  
3, place de l'Hôtel de Ville 76950 Les Grandes-Ventes.

- 🕒 Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 14h à 16h30.
- 📍 Mairie de Saint-Saëns  
Place Maintenon 76680 Saint-Saëns



## Permanences C.A.U.E

La Communauté Bray-Eawy vous propose de rencontrer, gratuitement, Marion Lechevallier, architecte conseillère du C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

### Qui peut consulter le C.A.U.E ?

Les particuliers, les collectivités territoriales, les professionnels, les acteurs de l'aménagement du cadre de vie : tous ceux qui recherchent une information, une aide dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

## 530 convives au Repas des Aînés 2019

Avec ses tables nappées de vert et orange, la Boutonnière de Neufchâtel-en-Bray avait pris des airs de fête le mercredi 3 juillet 2019, à l'occasion du traditionnel repas des aînés.

Réunissant 530 convives venus des 46 communes de la Communauté Bray-Eawy, ce repas s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

L'orchestre Guillaume Pruvost composé de 4 musiciens a assuré l'animation de ce moment convivial : marches, tango, madison... étaient au rendez-vous !

C'est l'Association Neufchâteloise "La Joie de Vivre" qui, soutenue par la Communauté Bray-Eawy, permet ce rassemblement.

Nul doute que les aînés sont impatients de se retrouver l'an prochain pour fêter le vingtième anniversaire de cette grande manifestation prévue début juillet 2020 !

Les mairies et les clubs d'Anciens des 46 communes sont informés des réunions préparatoires et du moment des réservations, mais tous les aînés habitants du territoire ont la possibilité de s'inscrire directement en se rendant aux permanences de la Joie de Vivre, ou en les appelant au :

📞 02.32.97.14.51

**Venez nombreux participer à cet événement convivial, pour que ce banquet 2020 soit un plein succès !**

### Pourquoi consulter le C.A.U.E ?

Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils d'un professionnel compétent et indépendant qui permettront de valoriser votre projet.

### Quand consulter le C.A.U.E ?

Le plus en amont possible, quel que soit votre projet : construction, réhabilitation ou aménagement.

Marion Lechevallier consulte exclusivement sur RV :

- 🕒 Le 1<sup>er</sup> mercredi après-midi de chaque mois.
- 📍 Communauté Bray-Eawy  
7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray.

📞 02.35.72.94.50

www.caue76.fr



Source : Seine-Maritime Numérique



## La fibre optique : où en est-on ?

Le réseau structurant la fibre optique sur le territoire Bray-Eawy progresse de mois en mois :

- Sur les 7 NRO (Nœuds de Raccordements Optiques) nécessaires à la couverture complète de Bray-Eawy, 5 sont déjà installés, les 2 autres le seront dans les prochains mois (les conventions d'occupation du domaine public ont été signées).
- Sur les 40 SRO (Sous-Répartiteurs Optiques, ou armoires de rue) nécessaires au raccordement des habitations, 26 sont déjà installées. Les autres suivent le cours normal des études d'implantation, puis du conventionnement avec les communes.

Les premières prises optiques devraient être commercialisées sur le territoire de Bray-Eawy au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.





## La lutte contre l'inégalité femmes/hommes

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est célébrée le 25 novembre et soutenue par l'Organisation des Nations Unies. Cette journée a pour objectif de rappeler à chacun.e les nombreuses violences que continuent de subir les femmes, parce qu'elles sont femmes, dans le monde.

En France, aujourd'hui, les femmes continuent de subir des violences dans toutes les sphères : dans la rue, les transports en commun, au travail, à l'université, en formation, dans la sphère politique, dans le monde du sport et dans la sphère familiale (au 19 novembre 2019, on dénombrait 136 victimes de féminicides).

Le CIDFF de Seine-Maritime œuvre, au quotidien, contre ces violences de différentes manières :

- Auprès des victimes en les accueillant sur ses différents lieux de permanences sur tout le département de Seine-Maritime ;

- En sensibilisant et formant tous les publics (scolaires, parents, élu.e.s, ...) à repérer les inégalités femmes/hommes, qui sont à l'origine de ces violences et en formant les professionnel.le.s à accueillir et accompagner les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.

### Permanences juridiques

Pour le territoire de la Communauté Bray-Eawy :

🕒 Visio-permanences juridiques tous les mardis de 14h à 15h30.

📍 Centre Médico-Social  
6, rue Jean Jaurès 76270 Neufchâtel-en-Bray.  
RDV à prendre, au CMS :

📞 02.76.51.64.10

### Sensibilisation / Formation à l'égalité femmes/hommes

Renseignements au CIDFF 76 :

📞 02.35.63.99.99

📧 [seinemaritime.cidff.info](mailto:seinemaritime.cidff.info)  
[cidff76.direction@gmail.com](mailto:cidff76.direction@gmail.com)

📱 CIDFF76

## Une nouvelle Maison Médicale à Saint-Saëns

La Maison Médicale a ouvert ses portes au public le 2 septembre 2019. Elle accueille :

- 7 médecins généralistes
- 2 secrétaires
- 1 endocrinologue
- 7 infirmières
- 2 kinésithérapeutes
- 1 orthoptiste
- 1 diététicienne
- 1 ergothérapeute
- 1 podologue
- 1 psychologue



Le chantier en juin 2019 et l'inauguration le 8 novembre 2019.



L'inauguration a eu lieu le 8 novembre 2019 en présence des soutiens à ce projet : la société Lefebvre, promoteur (SCI du Moulin Argente) et les entreprises ayant participé : l'architecte (cabinet Gilles MARUITTE de Neufchâtel-en-Bray), l'entreprise MARELLE (désamiantage), l'entreprise MALLET de Bellencombre (démolition de l'ensemble des bâtiments), l'entreprise DELAHAYE (maçonnerie, puis pose de la charpente en ossature bois).

La Maison Médicale est ouverte de 8h à 20h du lundi au vendredi et le samedi de 8h à 12h.

Très attendue par les habitants, on estime la fréquentation de cette nouvelle maison médicale à plus de 10 000 patients par an !

## Aides à l'immobilier d'entreprise – bilan 2019

Depuis deux ans, en partenariat avec le Département de la Seine-Maritime, la Communauté Bray-Eawy appuie les entreprises dans leurs investissements immobiliers (construction, extension, rénovation du bâti, aménagements, acquisition de locaux ou de foncier (hors zones d'activités intercommunales) ainsi que frais de maîtrise d'œuvre, terrassements, voiries, parkings, clôture et espaces verts...)

Cette aide attribuée par la Communauté Bray-Eawy (d'un montant maximum de 5000€) permet à l'entreprise d'accéder à une participation du Département plafonnée à 60 000€.

Depuis 2018, la Communauté Bray-Eawy a enregistré une douzaine de candidatures avec près de 20 000€



Visite de l'entreprise Précis Fil avec le Département 76.

versés sur 2 ans. Pour l'année 2019, 4 entreprises ont fait la demande d'une aide, actuellement en cours d'instruction tant au niveau de la Communauté Bray-Eawy qu'au niveau départemental.

Enfin, afin de permettre aux entreprises candidates d'accéder à des aides régionales, la Communauté Bray-Eawy a conventionné le 14 octobre 2019 avec la Région pour que le dispositif Impulsion Immobilier soit mobilisé pour les entreprises dont les projets d'investissement dépassent les 600 000€ HT. Ainsi sur l'action conjointe de la Communauté Bray-Eawy, du Département 76 et de l'Agence de Développement Normandie, les entreprises peuvent se voir attribuer un potentiel soutien d'environ 150 000€.

projets d'investissement dépassent les 600 000€ HT. Ainsi sur l'action conjointe de la Communauté Bray-Eawy, du Département 76 et de l'Agence de Développement Normandie, les entreprises peuvent se voir attribuer un potentiel soutien d'environ 150 000€.

## Maison de Santé du Pays Neufchâtelois : extension et nouveaux services à l'approche !

Malgré les premières extensions menées en 2017, les stationnements actuels demandent à être de nouveau agrandis, la fréquentation de l'équipement ne désemplit pas et certains services se retrouvent à l'étroit à l'instar du Laboratoire Defrance dont les 200m² occupés ne suffisent plus à absorber la patientèle actuelle.

Par ailleurs, à ce jour, 17 organismes de soins et de prévention santé occupent l'ensemble des bâtiments de la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois, les demandes de location notamment pour des permanences hebdomadaires continuent auprès des services de la Communauté de Communes.

Sur la base de ce constat, les élus de la Communauté Bray-Eawy ont lancé en 2019 une réflexion sur les possibilités d'agrandissement du site. En négociation avec la SAFER, la Communauté de Communes souhaite acquérir une parcelle jouxtant la voie d'accès au site pour l'aménager sur 3 niveaux : agrandissement du parking actuel, viabilisation de 3 000m² qui seraient cédés au Laboratoire

Defrance et développement d'un projet d'insertion par le travail avec l'association La Brèche et le Centre Hospitalier du Rouvray. Cette acquisition est conditionnée à la bonne révision du PLU communal, menée actuellement par la Mairie de Neufchâtel-en-Bray.

Les espaces laissés vacants par le déménagement du Laboratoire Defrance seraient réinvestis par le Centre Médico-Psychologique piloté par le Centre Hospitalier du Rouvray dont les locaux actuels ne sont plus adaptés aux besoins des patients. Leur

intégration au sein de la Maison de Santé permettrait aux praticiens de travailler de façon plus étroite avec les autres services (médecins généralistes, ergothérapeute...) et assurer un meilleur suivi du patient. Le projet a été présenté à l'ensemble des praticiens de la Maison de Santé

le 3 octobre 2019. Une mission de maîtrise d'œuvre a été recrutée fin 2019 pour accompagner la Communauté de Communes sur le projet et sur les études d'aménagement à lancer courant 2020.





## Développement économique : la Communauté Bray-Eawy aux côtés des entreprises !



Tout au long de l'année 2019, la Communauté Bray-Eawy a poursuivi son action auprès des entreprises du territoire par un accompagnement et un conseil resserré, en partenariat étroit avec la CCI et Initiatives Rouen.

Aussi, outre l'accompagnement financier prodigué via le dispositif d'Aides à l'immobilier et sans compter les prises de contact relatives au foncier disponible sur les zones d'activités, c'est près d'une douzaine d'entreprises qui ont été rencontrées, conseillées tant par les services de la Communauté Bray-Eawy que par le Président et le Vice-Président à l'Économie. Parmi elles : le restaurant du Petit Domaine à Bellencombre, le commerce "Cosy by Seconde Vie" à Saint-Saëns, le commerce "Épi Services" à Rocquemont, la société Leblond-Delienne à Neufchâtel-en-Bray, la scierie des Bois Brayons à Rosay, la société Grosse Équipement à Neufchâtel-en-Bray, la société Socopal aux Grandes-Ventes, l'entreprise Nodif aux Hayons, la société Morel Froid à Saint-Hellier, l'entreprise Meubles Lerat à Saint-Saëns, l'entreprise TP Mallet à Bellencombre... Ces visites et rencontres sont l'occasion pour les entreprises de faire connaître leurs projets de développement et leurs problématiques. Dans la mesure de ses compétences et selon les besoins exprimés, la Communauté Bray-Eawy accompagne et/ou oriente les entreprises vers les dispositifs et structures d'aides existants, telles que la CCI ainsi que les dispositifs régionaux (Mission ARME, aides de l'Agence de Développement Normandie).

### Rencontre de la scierie des Bois Brayons à Rosay

Le 12 avril 2019, le Président Nicolas Bertrand et le Vice-Président à l'Économie Alain Lucas, ont visité la scierie des Bois Brayons. La famille Sannier a repris l'entreprise en 2016. C'est la dernière scierie artisanale de la Vallée de la Varenne et de la Forêt d'Eawy. Située à 33 km de Dieppe et à 39 km de Rouen, cette scierie a pour activité principale la fabrication de palettes sur mesure, elle fournit ainsi plusieurs entreprises logistiques et productions diverses de la région dieppoise et du Pays de Bray. Elle propose également du bois de charpente et du bois au détail ainsi que des bûchettes utiles à plusieurs usages domestiques. Elle fournit à la fois particuliers et professionnels.

Sur près de 4500 m<sup>2</sup>, la TPE familiale débite, coupe et détaille différentes essences : sapin, hêtre, chêne et peuplier, issues des grumes des exploitants forestiers locaux autour de la forêt d'Eawy.

N'hésitez pas à les contacter pour toute demande de devis :

**02.35.94.81.62**

ou par mail :

**lesboisbrayons@gmail.com**

### Retour sur les rencontres économiques 2019 de la Communauté Bray-Eawy

Le 27 juin dernier, les entreprises du territoire étaient conviées à un grand temps fort d'échanges et de découverte entreprise sur la commune des Grandes-Ventes.

À l'occasion de cette 3<sup>e</sup> édition des rencontres économiques du territoire, une quinzaine de chefs d'entreprises, des institutions telles que la CCI, Pôle Emploi, SMA 76 ont pu se réunir pour échanger à propos de l'attractivité du territoire Bray-Eawy et des enjeux de développement auxquels les entreprises sont confrontées : difficulté à recruter, nécessaire animation du réseau des entreprises sur les zones d'activités du territoire...

Cette matinée a mis également à l'honneur une entreprise du territoire, la société Manubois avec la visite de leur site ainsi que d'une autre scierie, la société Lefebvre. La filière bois, composante économique importante du territoire, a été présentée en détail, de l'approvisionnement à la production.



Scannez ce code pour voir un extrait de la visite

## Groupe Maison Henri Brunel : SOCOPAL / Normandie Service Frais

### Que peut-il se cacher derrière un beau plateau de fromages ? Comment ces produits, fiertés de nos terroirs, sont-ils arrivés jusqu'à nos assiettes ?

C'est dans cette face cachée de la chaîne alimentaire que réside tout le savoir-faire du Groupe Maison Henri Brunel. Sélectionner, proposer, approvisionner, préparer, livrer commerces et restaurants de nos régions en fromages, produits frais et surgelés.

Et en la matière, Maison Henri Brunel sait de quoi il parle : voici plus de 80 ans qu'il exerce cette passion !

Installé aux Grandes-Ventes depuis 1938, le Groupe Maison Henri Brunel a débuté son activité en affinant et distribuant des fromages de Neufchâtel collectés auprès des fermes du Pays de Bray. Sous l'impulsion de Michel Brunel et grâce au professionnalisme de ses salariés, l'entreprise connaît un beau développement en élargissant son offre de produits et son rayonnement géographique.

• En 1974, l'activité s'élargit aux produits surgelés puis à la logistique sous température dirigée au travers de sa filiale Socopal qui aujourd'hui exerce son activité sur la zone du Pucheuil à Saint-Saëns.

• En 1988, Maison Henri Brunel reprend la société César Losfeld, spécialiste de l'affinage de Mimolette depuis 1871 dans les caves d'une ancienne usine textile à

Roubaix. Cette nouvelle entité permet au groupe de s'étendre à la région Hauts-de-France et de renforcer sa présence sur les spécialités fromagères locales.

• En 2000, Maison Henri Brunel se tourne à l'international au travers de Thomas Export, basé à Rungis, qui met en avant le savoir-faire fromager français sur les tables du monde entier.

• En 2013, Maison Henri Brunel relance Normandie Service Frais localisé aux Grandes-Ventes. C'est pour valoriser son terroir normand que Normandie Service Frais, partenaire distributeur régional, accompagne ses clients (restaurateur, boulanger pâtissier, crémier, ...) dans la découverte de produits authentiques et traditionnels : viande et poisson, fromage et crème...

• En 2018, le groupe choisit de se lancer dans la production artisanale de fromage en ouvrant une première fromagerie à Maroilles, en Avesnois, avec pour objectif : fabriquer la seule Mimolette produite avec du lait du parc naturel de l'Avesnois et affinée dans le Nord.

Employant près de 300 personnes dont 200 sur la Communauté de Communes, le groupe Maison Henri Brunel accompagne les évolutions du commerce alimentaire en Normandie, Île-de-France et Hauts-de-France ainsi qu'à l'international. Il est un acteur indispensable liant producteurs, commerçants et consommateurs.

En constant développement, le groupe recrute chauffeurs et commerciaux en Normandie et Hauts-de-France.

Pour plus d'informations, contactez :

**maison-henri-brunel.fr**



En mai, les salariés auront à cœur de faire découvrir leurs activités en ouvrant les portes de l'entreprise SOCOPAL sur la ZAE du Pucheuil.

Les informations sur cette porte ouverte seront prochainement disponibles sur le site :

**socopal.fr**



## Zone d'activités du Puceuil : la tranche 2 sortie de terre !



### Livraison et inauguration de la 2<sup>e</sup> extension de la ZA du Puceuil

Lancée en 2013 avec le pilotage des premières études d'aménagement, l'extension de la Zone d'Activités du Puceuil dite Tranche 2 est arrivée à terme avec son **inauguration le 13 septembre 2019 !**

La Zone d'Activités du Puceuil est l'une des zones vitrines du territoire Bray-Eawy en raison de sa grande proximité avec les autoroutes A28 / A29 et de l'agglomération de Rouen (à 30 min). Cette proximité des infrastructures routières en fait une localisation de choix pour certaines activités, plus particulièrement logistiques et industrielles, se situant à la croisée des grands pôles d'attractions : Le Havre, Rouen, Amiens, Lille et plus au nord la Belgique ainsi que les Pays-Bas. Comprenant aujourd'hui 4 entreprises pour un total de 225 salariés, la Zone d'Activités du Puceuil revêt une dimension à la fois régionale et nationale, voire européenne en raison des activités des entreprises accueillies.

La première tranche arrivée à saturation en 2011, la conduite d'une extension a été une évidence pour les collectivités successives. Suite à l'accord du Permis d'aménager en date du 13 février 2019, les travaux ont démarré officiellement le 4 mars 2019, conduits par l'entreprise DR.

Livrées le 13 septembre avec la Déclaration d'achèvement et de conformité des travaux, près de cinquante personnes, dont une majorité de chefs d'entreprise, ont pu découvrir les aménagements en présence de Jehan-Éric Winckler, sous-préfet de Dieppe, et de Xavier Batut, Député de Seine-Maritime.

Avec les concours financiers de l'État et de la Région, la totalité des travaux d'aménagement s'élève à 1 732 408 € (études et opérations de maîtrise d'œuvre comprises).

### Projet de Zone d'Activités des Grandes-Ventes

Suite à la décision en septembre 2017 d'acquérir 6 ha en zone AU (selon le PLU) sur la commune, la Communauté Bray-Eawy a lancé les négociations avec les propriétaires actuels des parcelles concernées. L'acquisition a pris quelque peu de retard et

ce, indépendamment de la volonté de la Communauté Bray-Eawy en raison d'une procédure de mise sous tutelle de l'un des propriétaires. L'année 2020 sera ainsi consacrée à la mise en œuvre de ces acquisitions ainsi qu'à la conduite des études pré-opérationnelles pour lancer l'aménagement futur du secteur concerné.

### Zone d'Activités des Hayons

La consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée fin septembre 2019 en vue de procéder au **réaménagement de la dernière parcelle vacante de 25 000 m<sup>2</sup>**. L'attribution de la mission a eu lieu début novembre pour un démarrage des études opérationnelles dans la foulée.

Le dépôt du permis d'aménager modificatif est prévu début 2020 avec lancement des travaux en mars. En parallèle, les négociations et ventes avec les entreprises intéressées sont en cours. 8 000 m<sup>2</sup> ont d'ores et déjà été réservés, les autres parcelles seront divisées pour couvrir des surfaces allant de 3 000 à 5 000 m<sup>2</sup>, plus en phase avec les besoins des entreprises intéressées et/ou prospectées.

Vous êtes intéressé pour vous installer ou développer votre entreprise sur le secteur ou sur l'une des zones d'activités ? Bénéficier des aides présentées ?

**La Communauté Bray-Eawy est à votre écoute !**

**02.32.97.45.65**

ou par mail [clothilde.morisset@brayeawy.fr](mailto:clothilde.morisset@brayeawy.fr)

## Philippe Ridel, Mecanolav

### Des chaussures de travail au lavage haute technologie

#### Innovation

Depuis 1924, quand son grand-père reprend une entreprise de galoches et sabots à aujourd'hui, c'est l'audace qui a permis à Philippe Ridel, 3<sup>e</sup> génération à la tête de l'entreprise familiale MecanoLav, de se développer. "Cela nous permet une crédibilité auprès des grands groupes à l'international". Ingénieur de formation "je faisais pendant mes études les calculs techniques pour les récupérateurs de chaleur pour mon père alors en pleine reconversion avec Gervais-Danone qui installait des cuves réfrigérées dans la région". Puis il a eu une opportunité de 2<sup>e</sup> reconversion : un jour par hasard en Italie, lors d'un voyage l'été, un monsieur dit à mon père : "je fais des machines de nettoyage, il faut les vendre en France dans les garages". Dans les années 1985, alors qu'il vient de reprendre la société paternelle, Philippe Ridel décide de conserver l'activité de récupération de chaleur en parallèle des machines de nettoyage alors que l'énergie à l'époque était bon marché et ne suscitait plus d'intérêt. Quelques années plus tard, cela a donné naissance à RIDEL ENERGY. Il accompagne aussi une dizaine de start-up partout en France. Le fer de lance de la société est "une machine ultra-rapide susceptible de laver et sécher en moins de 30 secondes". Ses clients sont pour 1/3 dans l'automobile (à l'international), 1/3 dans l'aéronautique (national), 1/3 dans l'industrie.

### Tous au même niveau et tous sous le même toit

#### Engagement social

Son père fabriquait en 1970 des chaussures de sécurité qu'il vendait dans les garages. Les chaussures s'appelaient les chaussures Mecano "donc de Mecano, on en est venu à MecanoLav". Il avait un de ses amis qui était garagiste : il a fait venir une première machine d'Italie. Et petit à petit, il a vendu ses machines de nettoyage. En 1980, ne vendant plus de chaussures car à l'époque on délocalisait déjà vers les pays à bas coûts, il a été obligé d'arrêter cette activité. Respect des gens et vision humaine du management ont fait

grandir l'entreprise. "Quand on a déménagé en 2012, on s'est posé la question de l'aménagement des bureaux." Ses partenaires allemands qui complètent leur gamme lui ont dit : "l'entreprise la plus performante en Allemagne est celle où les bureaux sont regroupés." Philippe Ridel a alors proposé de regrouper tout le monde sur un même niveau : "en termes d'efficacité, nous y avons gagné car la proximité a favorisé la cohésion, l'entraide et la polyvalence, de la négociation client jusqu'au SAV. Nous avons également placé la salle de pause entre les bureaux et l'atelier pour favoriser la convivialité."

### Du Pays de Bray à l'International

#### Territoire

Implantée depuis toujours dans le Pays de Bray où se trouve le site de production, l'entreprise s'est tournée vers des partenaires allemands faisant des métiers complémentaires en 1999. Cette participation à "SURFACE ALLIANCE" a permis de commercialiser les machines partout dans le monde sous la direction de Matthieu Vallois. La fille de Philippe Ridel a rejoint l'entreprise familiale pour la 4<sup>e</sup> génération il y a 2

ans, après quatre années comme ingénieure en Allemagne. Chez Mecanolav, les employés sont formés en interne et apprennent avec l'expérience sur le terrain. "En France, il n'existe pas de formation spécifique au traitement de surface. Néanmoins, nos collaborateurs doivent parler anglais couramment, nous avons donc forcément un certain niveau d'études dans nos recrutements. Dans notre philosophie, nous essayons de travailler avec les écoles. Il m'arrive d'aller dans les lycées pour expliquer ce qu'est « Une Entreprise ». Parfois, je reçois aussi des classes pour leur faire visiter nos locaux. J'anime le Club des Entrepreneurs de Neufchâtel-en-Bray, qui permet aux entreprises du territoire de se découvrir entre elles. Nous avons des pépites dans le Pays de Bray. Nous mutualisons aussi des formations inter-entreprises".

 [mecanolav.com](http://mecanolav.com)  
Scannez ce code pour découvrir l'entreprise







## Journée Taïko

Une animation tambours Taïko a été organisée par la médiathèque de Neufchâtel-en-Bray le 23 février, lors du mois du Japon. Les élèves de percussions de l'école de musique ont pu y participer avec leur professeur.



## Réseau des écoles de musique T7

Le réseau des écoles de musique T7 a organisé un concert de son Brass-Band le samedi 23 mars 2019 à Forges-les-Eaux. Devant une salle comble et comblée, ce nouvel orchestre du réseau Territoire 7 a su faire résonner le théâtre municipal.

Toujours avec le réseau des écoles de musique Vallée de la Bresle / Pays de Bray, un concert avec les cordes de nos écoles a été organisé le dimanche 5 mai 2019 à la Halle au Beurre d'Aumale. Le club de Danse de Mesnières en Bray est venu embellir ce moment !

## Yq'Rock, Festival de musiques actuelles



Yq'Rock, Festival de musiques actuelles qui permet chaque année aux groupes de nos écoles de se ren-



contrer pour une journée TRÈS électrique ! La commune d'Yquebeuf peut s'enorgueillir d'avoir une salle dédiée et surtout équipée pour les musiques actuelles. Encore une preuve de la compétence de nos écoles associatives qui savent à la fois mêler les styles et les générations !

## "Rencontrons-nous en Bray-Eawy"



L'école de musique a profité de la journée d'ouverture de la 2<sup>e</sup> édition du Festival culturel soutenu par l'Union Européenne dans le cadre des fonds LEADER "Rencontrons-nous en Bray-Eawy" le 25 mai 2019.

Dans l'après-midi, l'école de musique Association Culturelle Brayonne avait organisé sa fête de l'école sur la place du 11 novembre de Neufchâtel-en-Bray. Concert des élèves d'orchestre d'Harmonie Junior et encore une fois du Brass-Band T7 ont animé cette

après-midi, un stand de l'Office du Tourisme était aussi à disposition du public, ainsi qu'un atelier de construction d'instruments en matières recyclées et les conseils de tri de l'association Agir/Recycl.

Dans la soirée, les groupes rock de l'école de musique ont pu bénéficier d'un matériel professionnel sur la scène qui allait accueillir l'orchestre invité : Collin Thomas !

Après la soirée d'ouverture, ce ne sont pas moins de 7 spectacles qui ont été offerts aux habitants du territoire. Spectacles pour enfants, familiaux, en EHPAD, ... Dans un souci de pouvoir mêler les publics, certains spectacles offraient même des 1<sup>res</sup> parties avec les élèves de l'école de musique ou la compagnie de théâtre "Ça s'peut pas".



## L'Harmonie Neufchâteloise

L'Harmonie Neufchâteloise n'est pas en reste, proposant régulièrement des concerts grand public et sa participation aux cérémonies commémoratives !



## Les résidences artistiques

Les résidences artistiques, en partenariat avec la DRAC et le Département de la Seine-Maritime, ont permis à notre territoire d'accueillir des troupes de danse comme les Dimanches Swing à Saint-Hellier.





## Les finances



La Communauté Bray-Eawy peut se prévaloir d'une situation financière saine.

Pour l'année 2019, ce sont plus de 12M€ consacrés à l'investissement.

L'épargne disponible de la Communauté Bray-Eawy au 01/01/2019 s'élevait à 5 140 750,64€.

**Pour votre information, répartition en pourcentages et par fonction de nos dépenses de fonctionnement prévues au Budget Primitif 2019.**

Autofinancement des investissements (dont 1 156 990,83€ Subvention Inv. Centre Aquatique)

Aménagement de l'espace, action économique, lutte contre les inondations

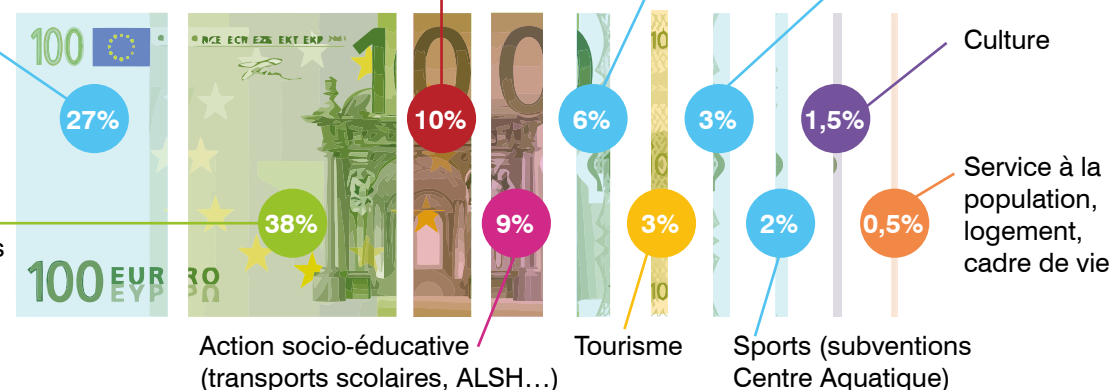
Administration Générale

Prélèvement État (FNGIR)

Culture

Service à la population, logement, cadre de vie

Environnement, ordures ménagères



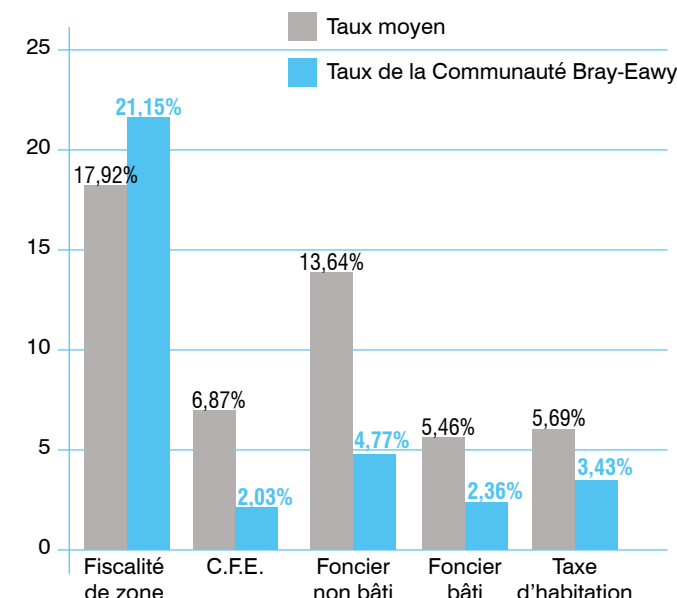
La Communauté Bray-Eawy a dû se résoudre, en 2019, à mettre en place l'équation budgétaire suivante :

- Maintenir des crédits d'investissement importants pour pouvoir financer ses projets (Centre Aquatique, extension ou création de Zones d'Activités, remplacement de deux camions O.M. ...)
- Ne pas diminuer son épargne au-delà du raisonnable ;
- Ne pas augmenter sa fiscalité.

Consciente des efforts qu'elle devra continuer à mener dans les années à venir pour consolider cette épargne, la Communauté Bray-Eawy n'a pas pour autant renoncé à croire en l'avenir, c'est-à-dire, à investir.

## La fiscalité

Les taux de fiscalité directe locale fixés en 2018 pour le territoire de la Communauté Bray-Eawy n'ont pas varié en 2019.



## Chiens et chats errants

Les chiens et les chats doivent obligatoirement être identifiés, même si, en principe, ils ne sortent pas. Au-delà de l'exigence légale, l'identification permet de retrouver rapidement les propriétaires d'un animal en cas de perte, de fugue ou de vol. **Un animal identifié est un animal protégé.**

N'oubliez pas de mettre à jour vos coordonnées en cas de changement de situation.

**Si vous avez perdu votre chien, vous pouvez le signaler à la Communauté Bray-Eawy :**

☎ 02.32.97.45.65

**mais aussi à votre mairie et au cabinet vétérinaire.**

**Bon à savoir :** un couple de chats peut engendrer plus de 12 000 descendants en 5 ans.

Les chats que vous nourrissez ne sont plus considérés comme "errants".



**260 SPA libres et proches de vous**

Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous - [cnspsa.fr](http://cnspsa.fr)  
Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France  
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85



Afin d'éviter la prolifération incontrôlée des populations de chats, et afin de protéger vos propres animaux, il est très vivement recommandé de procéder à leur stérilisation.

## Un agent champion du monde !

Installé avec sa famille aux Grandes-Ventes, Antony Le Moigne a d'abord pratiqué le triathlon à haut niveau jusqu'en 2006 et travaille aujourd'hui à mi-temps pour la Communauté Bray-Eawy.

L'autre moitié de son temps est consacrée à sa passion : le canicross, découvert en 2007 à la TV, par hasard.

### Une fusion avec l'animal

"Alors qu'en sport individuel, la réussite ne dépend que de toi, la course avec le chien nécessite de la confiance et de la complicité avec l'animal."

Antony se souvient d'un épisode particulièrement émouvant lors d'une course, témoignage de cette transmission de messages implicites entre l'homme et l'animal.

"Quand j'ai été champion du monde en 2013 pour la 1<sup>re</sup> fois, quelques mètres après le départ, la longe casse. Mon chien Phoenix se retourne et il voit que la longe n'est pas là. Sans que je ne dise rien, il est revenu, malgré son envie de partir courir avec les autres chiens, il s'est assis à mes pieds, il a attendu que je bricole la longe ; il me regardait comme s'il disait : "bon, tu me donnes le top départ !" Donc j'ai bricolé la longe, j'ai fait ce que j'ai pu et je suis reparti. Quand j'ai passé la ligne d'arrivée, je pleurais d'émotion



parce que ce jour-là, Phoenix m'a fait comprendre qu'on courait ensemble ou pas du tout. Et que la motivation qu'il a n'est pas seulement d'aller rattraper les autres chiens, mais aussi le plaisir de courir avec moi, et dans tout ce qu'on a construit et mis en place."

### Une discipline en devenir

Sport encore confidentiel avec seulement 6000 licenciés en France, le canicross compte pourtant 25 000 pratiquants, qui peuvent participer à des courses sans être licenciés.

Ces courses s'effectuent sur 5 km, distance courte mais qui nécessite une intensité dans l'effort : les chiens de chasse sont donc de très bons partenaires.

Ce sport va sans doute se populariser

grâce à une meilleure médiatisation et aux magasins de sport qui sortent désormais des gammes canicross.

### Des projets à venir

À bientôt 40 ans, Antony Le Moigne envisage du haut niveau encore un ou deux ans, puis se consacrera à développer sa gamme de produits ALM (pour Antony Le Moigne) et à trouver des distributeurs à l'international.

Il continuera de donner des formations par le biais des fédérations, car il considère le canicross comme un vecteur de santé publique. En effet, certaines personnes se motivent à pratiquer ce sport pour faire plaisir à leur chien au départ.

📧 [antonylemoigne.onlinetri.com](http://antonylemoigne.onlinetri.com)



## L'année 2019 en images



*Concert de la nouvelle année  
avec la Garde Républicaine.*



*Forum Jobs d'Été le 20 mars 2019.*



*Pose de la Première Pierre du futur  
Centre Aquatique communautaire le 9 mai 2019.*



*Visite de Bray-Compost par les élus le 13 juin 2019.*



*Rencontres Économiques sous forme de petits-déjeuners, comme ici sur la ZA des Hayons le 17 octobre 2019.*



*Deux services civiques sont au service du Pôle Environnement de la Communauté Bray-Eawy et de ses 46 communes depuis début novembre et pour 8 mois.*



## Vous avez la parole



**Une question ?**

**Courrier à adresser à**

Communauté Bray-Eawy, Monsieur le Président  
7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray  
ou par mail : **presidence@brayeawy.fr**

**Un mécontentement ?  
Une suggestion ?**

### Merci d'indiquer vos coordonnées

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

## Votre message

[illegible]



**Nicolas BERTRAND**

Président de la Communauté Bray-Eawy,  
Vice-Président du Département,

les Vice-Présidents,  
les Conseillers Communautaires,  
et les agents de la Communauté Bray-Eawy

---

vous présentent leurs

*Meilleurs Vœux*  
**2020**

